Procédure de dépôt de candidature – e-candidat

1. Création de votre dossier

a) Vous êtes ou avez été étudiant à l'Inalco

Pour créer votre dossier, vous devez vous connecter avec vos identifiants ENT.

Un mail automatique contenant un lien de validation de votre compte vous est immédiatement envoyé.

b) Vous n'avez jamais été inscrit à l'Inalco

Cliquez sur « créer un compte » et connectez-vous ensuite sur votre adresse e-mail pour valider votre compte avec le lien qui vous est envoyé.

2. Dépôt en ligne de votre candidature

Vous devez ensuite compléter et transmettre votre candidature.

L'ensemble des pièces justificatives demandées devront être téléchargées ou scannées dans votre dossier.

Si vous n'êtes pas concerné par une pièce, cliquez sur le bouton « non concerné par cette pièce ».

Chaque PJ demandée doit être téléversée en 1 seul fichier pdf ou jpeg, de 2 Mo maximum.

Après le dépôt de toutes les pièces constitutives de votre dossier, vous devrez finaliser votre candidature en cliquant sur le bouton correspondant.

3. Suivi de vos candidatures

Le suivi administratif de votre candidature (Statut du dossier) et les décisions pédagogiques (Décision) sont visibles sur votre espace e-candidat.

4. Décision

Vous recevez un mail automatique vous informant de la décision de la commission pédagogique, qui est valable uniquement pour l'année 2019-2020.

Si vous avez obtenu une proposition d'admission à l'Inalco, vous devez ensuite confirmer cette candidature ou vous désister.

Attention cette action est irréversible.

Si vous confirmez votre candidature, la procédure pour les inscriptions administratives vous sera indiquée.